

38^{ÈME} ASSISES NATIONALES

LYON 2025



18-19 SEPTEMBRE 2025





Fédération Nationale
des Retraités
CAISSE D'ÉPARGNE
GROUPE BPCE



OUVERTURE DES DÉBATS A 9H20



Titre: Aria Of The Sun (feat Andrea Krux) - Auteur: Rafael Krux - Source: <https://www.kruxaudio.com/>
Licence: <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.fr> - Téléchargement: <https://www.auboutdufil.com>



PROGRAMME DU MATIN

- 09H00 – Accueil
- 09H20 – Ouverture des débats
- 09H30 – Elections du bureau national
Vidéo CE Rhône-Alpes
Vidéo CE Loire Drôme Ardèche
Mairie de Sainte Foy les Lyon
Rapport moral et d'activité
Rapport financier
Rapport des vérificateurs aux comptes Amparo Bonnet
et Alain MAZZONETTO
- 10H30 – Vote de l'Assemblée Générale
- 10H40 – PAUSE de 20 minutes
- 11H00 – EPS et BPCE Mutuelle Frédéric BOURG et Hervé TILLARD
- 12H30 – REPAS jusqu'à 14H00

Bernard d'ARAQUY
Marcel DURIEUX
Véronique FABRIES

Bernard d'ARAQUY
Marcel DURIEUX
et Alain MAZZONETTO





Pour les accompagnants :

- 08H30 : Accueil des accompagnants
- 09H00 : **Départ en autocar pour l'esplanade de Fourvière**
- 10H00 : **Visite guidée «Au cœur du quartier du Vieux-Lyon»**
- 12H30 : **Repas dans un bouchon lyonnais «Chez Paul»**
- 14H30 **Visite découverte de la ville de Lyon en bus à impériale découverte**

Pour tous :

- **20h00 – 23h00 Dîner de Gala au Domaine Lyon Saint-Joseph**





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

OUVERTURE DES TRAVAUX

Présidente de séance

Huguette Billot



ELECTIONS DU BUREAU NATIONAL

Véronique FABRIES



ELECTIONS DU BUREAU NATIONAL



Présentation du nouveau bureau

President



Bernard d'Araquy,
section Ile de France

1^{ERE} Vice présidente



Monique Boutavin,
section Languedoc Roussillon

2eme Vice président



Jean-Max Leger
section Centre Val de Loire

Secrétaire



Richard Torrelli, section
Provence-Alpes-Côte
d'Azur, Corse - Outre-Mer

Secrétaire adjoint



Pierre Boittin, section
Bretagne Pays de Loire

Trésorier



Marcel Durieux,
section Rhône-Alpes

Trésorier adjoint



Viviane Villeneuve,
section Midi-Pyrénées



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Rhône *A*lpes

INTERVENTION DE M. FRANÇOIS CAUDET



PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA CE RHÔNE ALPES



[Accès à la vidéo](#)



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Loire Drôme Ardèche

INTERVENTION DE M. BERTRAND MAGNIN



PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA CE LOIRE DROME ARDECHE



BERTRAND MAGNIN

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE DRÔME ARDÈCHE

[Accès à la video](#)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 SOUHAITS DE BIENVENUE

Bernard d'ARAQUY

Président section Île-de-France



RENDONS HOMMAGE À NOTRE COLLÈGUE DISPARU

**Jean-Claude Nicolas,
l'ancien Président de la
Fédération Nationale des
retraités de la Caisse
d'Épargne**





PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2024-2025

PAR Bernard d'ARAQUY

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE
DES RETRAITÉS CAISSES D'EPARGNE



Au nom du Bureau National, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport moral et d'activité de cette troisième année de mandature.

En premier lieu, je tiens à remercier la section régionale Rhône Alpes pour son accueil et pour la préparation de ces Assises.

Je remercie Marcel DURIEUX Président de la section régionale et Jean-Baptiste PERUZET ainsi que les membres du CFR Rhône Alpes pour cette excellente organisation.

Nos assises se déroulent dans un climat national et international quelque peu perturbé voire perturbant.

● **Sur le plan international**

La guerre continue en UKRAINE, un léger espoir de retour à la paix se profile. Espérons que les négociations permettent au peuple Ukrainien de retrouver une véritable paix.

Concernant le Moyen Orient Israël a eu une réaction compréhensible suite à la prise d'otages par le HAMAS.

Sans vouloir nier le droit à ISRAEL de se défendre, est-il nécessaire de bombarder la bande de GAZA et de laisser mourir de faim des hommes, des femmes et des enfants ? Que font les instances internationales pour aider les belligérants à régler ce conflit ?



- **Sur le plan national,**

le Gouvernement propose d'économiser en 2026 46 milliards d'euros.

Il est vrai que la situation économique de la France est catastrophique. Depuis 1974 notre Pays a toujours présenté un budget déficitaire.

Par ailleurs la dette de la France est de 3 446 milliards d'euros soit 144% du PIB. Chaque français a une dette d'environ 48 800 euros. La dette continue à augmenter avec en plus des intérêts de 55 milliards d'euros soit 9,5% du budget de l'Etat.



En outre pour la première fois depuis 1945, les décès sont supérieurs aux naissances ce qui pose des problèmes pour l'avenir.

En dehors de la suppression de 2 jours fériés, d'une réforme drastique du chômage, nous Retraités, nous ne sommes pas épargnés :

- Remplacement de l'abattement de 10% par un abattement de 2 000€ par retraité. Ceci aura pour conséquence une augmentation d'impôts pour une grande partie des retraités.
- Est envisagée une augmentation de la CSG pour certains d'entre nous.

Nous sommes conscients que face à la situation actuelle il nous faut faire des efforts. Mais ces efforts devraient être mieux répartis. Il n'est pas tolérable que les retraités soient considérés comme une variable d'ajustement.



ACTIVITE DE NOTRE FEDERATION d' OCTOBRE 2024 à SEPTEMBRE 2025.

Courant octobre 2024 je suis intervenu auprès du Président de la CGP et de son directeur général afin de demander une revalorisation de la retraite Maintien de Droits et de la retraite supplémentaire.

Nous avons obtenu une revalorisation de 1,6% à compter du 1^{er} Janvier 2025 pour la retraite Maintien de Droits.

Comme pour les années précédentes la retraite supplémentaire n'a pu être revalorisée.

Dans le numéro 118 de notre Infos Retraités, Frédéric BOURG a expliqué pourquoi la revalorisation tarde à venir et expliqué la réforme entreprise pour préparer l'avenir.

Fonctionnement de notre Fédération :

Nous avons tenu 4 réunions de bureau en visio et 4 réunions du CFN dont une en visio le 19 juin.

Comme nous nous y étions engagés en 2022, et à la suite du travail de la **Commission Statuts**, nous avons procédé à un léger toilettage de nos statuts et de notre règlement intérieur.

Les modifications ont été adoptées à une très large majorité lors de l'AG extraordinaire qui s'est déroulée en visio le 27 février 2025.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Article 2 : suppression du texte suivant « bénéficiant d'une retraite versée par la CGP ou autre organisme de retraite s'y substituant.
- Article 11 : création d'un poste supplémentaire de Vice-Président

Pour le règlement intérieur :

- Article 3-1 Conseil Fédéral National : création de 1 ou 2 suppléants par sections désignés lors des AG régionales.

Ces modifications importantes ont été adoptées lors de cette A.G. Extraordinaire.

Je vous invite à consulter nos statuts sur notre site national.

ASSEMBLEES REGIONALES :

Elles se sont tenues du 6 Mars au 20 Mai. A chaque AG un membre du Bureau National représentait la Fédération.

Notre Infos Retraités 118 a rendu compte des différentes AG.



CAMPAGNE D'ADHESIONS

Au début de l'année 2024, du 1^{er} février au 31 mars, nous avons procédé grâce à BPCE MUTUELLE à une campagne d'adhésions particulière. Cette campagne a porté sur les personnes affiliées à la mutuelle et non adhérentes à la FNRCE. Elle a été possible grâce à un fichier spécifique fourni par la mutuelle et à une autorisation temporaire d'utilisation de leurs coordonnées.

Je tiens à remercier les représentants de BPCE MUTUELLE et j'espère pouvoir bénéficier de leur aide début 2026 pour renouveler cette opération.



Cette campagne a été organisée grâce à la **COMMISSION RECRUTEMENT** animée par Brigitte BIGNE et Huguette BILLOT qui nous ont fourni un argumentaire pour inciter les retraités des caisses d'épargne à nous rejoindre.

Alors que fin 2023 nous comptons 5008 adhérents, au 31 décembre 2024 nous sommes parvenus à 5259 adhérents soit une augmentation de 5%. Un grand merci à toutes les sections régionales qui ont permis ce résultat grâce à leur implication.



BPCE MUTUELLE

L'année 2024 a été marquée par une année de préparation de l'élection pour notre représentativité au sein des instances de BPCE Mutuelle via les délégués qui siègent à l'assemblée générale de la mutuelle.

Au mois d'avril 2025, la quasi-totalité de nos binômes candidats aux postes de délégués ont été élus. Sous mon impulsion, deux actions importantes ont abouti pour valoriser les délégués de BPCE Mutuelle :

- Le rôle des délégués a fait l'objet de communication au sein des sections régionales et au niveau de notre fédération pour bien appuyer leur implication importante auprès de nos adhérents et au sein de BPCE Mutuelle.
- Un guide a été mis à la disposition des délégués par BPCE Mutuelle, leur permettant de disposer d'interlocuteurs privilégiés au sein de la mutuelle



Il faut rappeler la solidité financière et les engagements forts de BPCE mutuelle.

- Sa solidité financière permet à la mutuelle de faire face aux turbulences du monde économique et financier et surtout aux désengagements toujours plus importants de la Sécurité Sociale.
- Ses valeurs de mutualisation et de solidarité. Grâce à sa solidité, BPCE Mutuelle a maintenu un haut niveau de redistribution au bénéfice de nos adhérents. Ainsi, 3,3 M€ ont été reversés en 2024 sous forme de remises significatives dont 1,8M€ pour les contrats individuels (gamme ASV).



- Ses prestations de santé et la qualité de services sont reconnues par l'ensemble de ses adhérents et d'autant plus par les adhérents retraités avec un taux de satisfaction à hauteur de 94% en 2024.
- La gamme ASV protège 31331 personnes, soit 2,5% de plus que 2023.
 - 85% ont souscrit le contrat ASVO
- le remboursement moyen des prestations est en augmentation de +5,7% entre 2023 et 2024
 - Pour ASVO il est en augmentation de +6,7% dont +9,4% pour le dentaire
 - Rappel l'augmentation des cotisations en 2024 a été de 3,8% pour le contrat ASVO et bien en deçà des augmentations réalisées par les autres mutuelles et organismes de santé en 2024



Fort de ces résultats, le Conseil d'Administration de BPCE Mutuelle a poursuivi en 2024 :

- Ses travaux d'amélioration de l'offre avec le lancement d'une nouvelle garantie surcomplémentaire facultative à destination des adhérents aux contrats collectifs,
- Il a également ouvert de nouveaux chantiers ciblant l'offre de services et la refonte de la gamme de garanties individuelles afin de toujours mieux répondre aux besoins des adhérents.

Des travaux d'amélioration des sites internet se sont poursuivis tout comme les efforts produits pour améliorer

ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE DES CAISSES D'ÉPARGNE

Lors de nos assises à Paris, Laure de LLAMBY nous a présenté l'Association pour l'Histoire des Caisses d'Épargne (APHCE) présidée par Thomas LEVET Membre du comité exécutif de la Caisse d'Épargne IDF. J'ai l'honneur de représenter la FNRCE au sein du conseil d'administration.

Dans le cadre de ses activités l'association a décidé d'éditer le livre :

PIONNIERES ! l'esprit Caisses d'Épargne.

Ce livre montre comment depuis deux siècles les Caisses d'Épargne ont accompagné les mutations et les crises avec succès.

La fédération a décidé d'acquérir 1500 exemplaires de ce livre. Celui-ci a été proposé lors des assemblées générales régionales.

Vous pouvez encore vous le procurer auprès de vos représentants régionaux pour 12 euros.



INFOS RETRAITES:

Trois numéros de la revue ont été réalisés et vous ont été envoyés :

- No 116 : consacré en particulier aux Assises 2024
- No 117 : consacré en partie au renouvellement des délégués régionaux BPCE MUTUELLE.
- No 118 : présentant les assemblées générales des sections régionales de la FNRCE.

Merci au comité de rédaction et particulièrement à son rédacteur en chef Bernard CHARRIER.



LES AUTRES COMMISSIONS

- **LA COMMISSION ELECTIONS**

Présidée par Marcel DURIEUX a fourni tous les documents pour les élections des délégués BPCE MUTUELLE :

➤ Professions de foi, argumentaires envoyés à nos adhérents.

Marcel étant candidat au Bureau National a démissionné de la commission, conformément à nos statuts.

Le CFN du 19 Juin a procédé à l'élection de Véronique FABRIES au poste de Présidente de la Commission Elections.



- **LA COMMISSION « BIEN VIEILLIR A DOMICILE »**

Cette commission présidée par Michel OUTREY a tenu plusieurs réunions afin de proposer une démarche permettant de bien vieillir à domicile.

Dans le courant 2026 un document sera élaboré pour les retraités actuels et les futurs adhérents

L'UFRB

Union Française des Retraités de la Banque

Je vous rappelle que la FNRCE est présente au sein de l'UFRB à travers le Groupe BPCE comprenant l'ARBP (l'Amicale des Retraités de Banque Populaire : 5 230 adhérents) et NATIXIS : 975 adhérents). Et avec nos 5 259 adhérents au 31/12/2024 nous représentons le groupe le plus important avec 11 464 adhérents suivi de l'UASGCDN (Union des Amicales Société Générale Crédit Du Nord : 9 082 adhérents), FAR-LCL (Fédération des Associations de Retraités Le Crédit Lyonnais : 3 722 adhérents).

En tant qu'administrateur et membre du bureau de l'UFRB, Marcel DURIEUX a participé à diverses réunions du Conseil d'Administration et du bureau de l'UFRB (le plus souvent en visioconférence) ainsi qu'à l'Assemblée Générale le 27/03/2025 qui a eu lieu dans les locaux de la Banque Populaire, à Charenton (94220)

Vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.ufrb.org/> mis à votre disposition.

La CFR : Confédération Française des Retraités

En tant que membre du C.A. et du bureau de l'UFRB au sein du groupement BPCE, Marcel DURIEUX a participé à l'AG de la CFR.

Au cours de cette AG, dans son rapport d'activité Pierre ERBS, Président de la CFR a souligné que les retraités ont été particulièrement visés, certains mettant en avant un niveau de vie soi-disant supérieur à celui des actifs pour remettre en cause l'abattement fiscal de 10% (abattement instauré par Raymond Barre en 1978) ou le taux de CSG (inférieur de 0,9 points par rapport à celui des actifs mais dont l'augmentation en 2018 n'a pas été compensée comme elle l'a été pour les actifs).



Les réactions de la CFR ont été fortes et nombreuses :

- Lettre aux Premiers ministres successifs, puis une autre aux membres des Commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat.
- Publication de communiqués de presse et diffusion de l'information auprès des délégués CFR.

S'agissant à chaque fois de rappeler la réalité qui avait justifié les dispositions applicables aux retraités et de s'opposer à toute remise en cause qui aurait porté atteinte à leur niveau de vie qui, d'année en année évolue moins que l'indice des prix.

Il s'agissait également de rappeler que les retraités supportent des charges que les actifs ne subissent pas :

- Cotisation maladie de 1% sur leurs retraites complémentaires,
- Non déductibilité de leurs cotisations d'assurance complémentaire santé



Les différentes commissions constituées au sein de la CFR, à savoir : Autonomie /Santé /Europe (en relation avec la Plateforme AGE) Délégués CFR/ Retraites/ Emploi des séniors ont présenté leur rapport d'activité sur 2024.



Dans son rapport d'orientation 2025, les sujets à traiter sont nombreux :

- Réfléchir sur le financement de la Sécurité sociale (qui fête ses 80 ans) mis en difficulté par le déséquilibre démographique qui ne cesse de s'accroître.
- Rester vigilants sur la revalorisation des retraites pour 2026 car la loi de finances et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 n'ont apporté aucun début de réponse au déséquilibre des comptes sociaux.
- Défendre encore la mise en place d'un système universel de retraite et dans un premier temps l'harmonisation des conditions d'attribution des pensions de réversion

- Réfléchir sur la prévention et la prise en charge de la perte d'autonomie.
- Soutenir les solutions sur l'emploi des seniors afin de faire reposer le financement de la protection sociale sur une base plus large.

L'utilisation des réseaux sociaux est un moyen de se faire entendre de la classe politique, des relais d'opinion et des journalistes et notamment par la création d'un compte sur l'outil *LinkedIn* lancé à l'occasion du colloque sur l'emploi organisé par le CFR. N'hésitez pas à consulter ces publications...



Pour conclure ce rapport de la dernière année de cette mandature, je tiens à remercier les responsables et membres des différentes commissions (Statuts, Recrutement, Elections et Bien vivre à domicile) ainsi que l'ensemble des membres du CFN. Durant ces 3 années nous avons beaucoup échangé et j'ai vraiment apprécié en tant que Président votre implication dans le fonctionnement de notre fédération.

Un nouveau CFN va rentrer en fonction, je tiens à saluer les nouveaux membres, et j'espère que nous continuerons à œuvrer pour le rayonnement de notre fédération et pour la défense des retraités.



Un grand merci pour leur travail effectué aux membres du CFN qui ont souhaité ne pas renouveler leur mandat. J'espère continuer à les rencontrer lors des prochaines Assises.

Il y a 3 ans, je ne vous connaissais pas, mais durant ces trois années, j'ai appris beaucoup de vous et vous avez été pour moi un moteur me permettant de tenter de mener à bien notre Fédération.

Merci encore pour votre engagement.

Un grand merci également aux membres du Bureau National. J'espère cette année ne pas vous avoir trop sollicités.

Merci à toi Catherine qui quitte le bureau

Merci pour ton implication, ta gentillesse et ta disponibilité.



Enfin merci à vous tous pour votre présence. Passez de bonnes Assises.

Sachez que le nouveau Bureau et le nouveau CFN seront toujours à votre disposition et feront en sorte de vous associer encore plus à la vie de notre Fédération.



Fédération Nationale
des Retraités
CAISSE D'ÉPARGNE
GROUPE BPCE



GROUPE
BPCE

RAPPORT FINANCIER

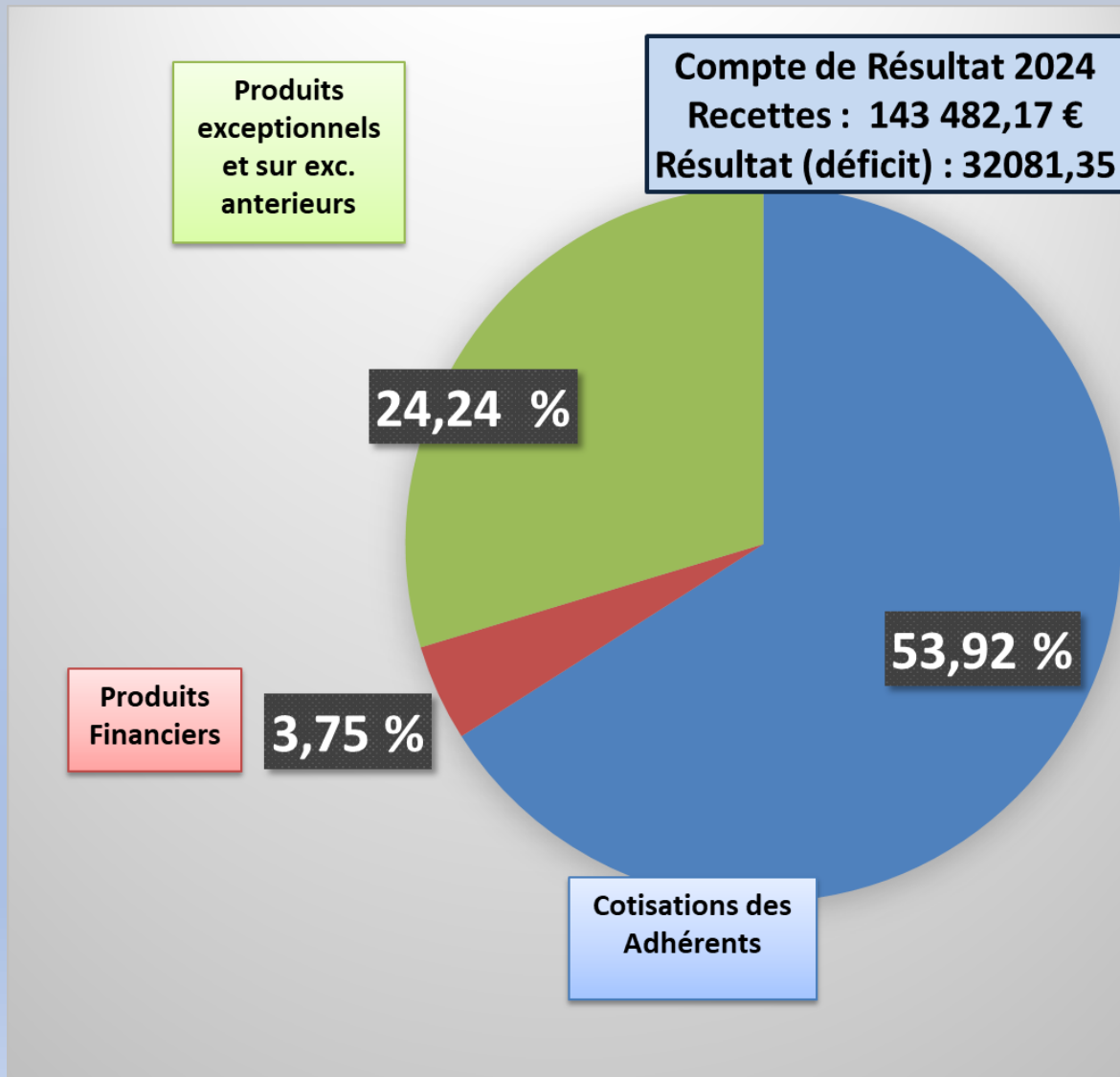
Marcel Durieux

Trésorier national





LES RECETTES



➤ Les recettes globales sont à 143 482.17 € contre 109 880.59 € en hausse de 33 601.58€

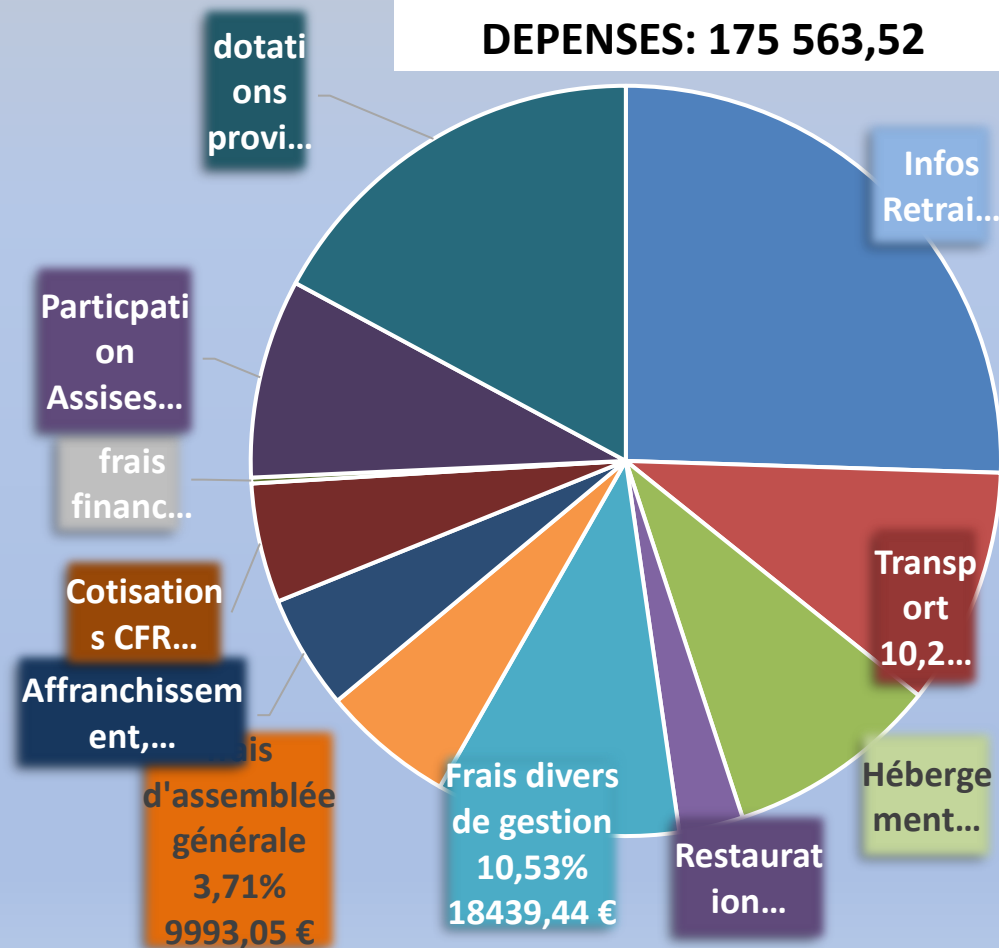
Hors reprise de provision (32 k€) les recettes sont :

- En hausse de 4 519€ pour les cotisations (5 259 cotisations en 2024 contre 5 008 en 2023)
- En hausse de 1 522.58 € pour les produits financiers du fait de la hausse des taux d'intérêts sur nos placements.
- Avec un produit exceptionnel de 10 561 € dû notamment à la mise à disposition des sections régionales, du livre « les pionnières » fourni par l'association pour l'histoire des CE.

LES DEPENSES

- Les dépenses globales sont à 175 563.52 contre 148 921.13 € en 2023 soit une hausse de 26 642.39 €

COMPTES DE RESULTATS 2024 DEPENSES: 175 563,52



Les principaux postes de dépenses en augmentation sont :

- **Les frais de gestion** qui constate la mise à notre disposition du livre « Les pionnières » (1500 livres à 12€=18 000€) par l'association pour l'histoire des CE Compensé par le produit exceptionnel de 10 560 €

En 2025, l'association pour l'histoire des CE nous a récupéré une bonne partie des livres restants (469 livres) pour un montant de 5 628 €
 $18000 - 10\,560 - 5628 = 1812 / 12 = 151$ livres restant à ce jour au niveau national à disposition des sections régionales.

- **Infos retraitées à 44.6 k€** contre 39.3 k€ en 2023 dû à l'évolution des prix mais aussi à l'encart PAP
- **Les frais d'affranchissement d'IR** sont désormais sur la ligne « affranchissement » à 8 632.59 € contre 8 151.50 € en 2023

Les frais de restauration pour l'AG des assises à Paris. (+ 3.9k€) par rapport à Clermont-Ferrand

L'organisation des assises à Paris en octobre 2024 ont pesés sur les frais de bouche pour l'AG. Elles ont aussi fortement impacté les finances de la section Ile de France...

Mais aussi la délocalisation d'un CFN à Lille en mars 2024.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

A C T I F		P A S S I F	
Livret A	79 681,44	Solde au 31/12/2023	307 638,05
Livret Régional	158 147,30		0,00
Compte chèques	10 762,59		0,00
Parts Sociales	44 280,00		0,00
Charges payées d'avance		Charges à payer	22 104,63
Avance aux Régions		Provisions	30 000,00
Produits à recevoir	2 790,00		0,00
Reprise de provisions	32 000,00		0,00
Pertes -	32 081,35	Excédents +	0,00
TOTAL ACTIF	359 742,68	TOTAL PASSIF	359 742,68

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

D E P E N S E S		R E C E T T E S	
Achats de petit matériel	514,64	Cotisations Adhérents	94 663,00
Frais divers de gestion	18 439,44		
Assurances Locations	0,00		
Infos Retraités	44 644,32		
Indemnités de transport	17 936,99	Dons et subventions	
Indemnités d'hébergement	16 126,75		
Frais de restauration	4 824,47	Produits exc. ou sur exc. Ant.	10 560,00
Frais d'Assemblée Générale	9 993,05		
Affranchissement, Téléphone	8 632,59		
Frais financiers	444,07		
Cotisations (CNR, GE, ...)	9 007,20		
Participations aux assises	15 000,00		
Dotation aux provisions	30 000,00	Reprises de provision	32 000,00
Charges exc ou sur ex. ant.	0,00		
	0,00	Produits financiers	6 259,17
Autres dépenses			
Résultat (Excédent)	0,00	Résultat (Pertes)	32 081,35
TOTAL EGAL	175 563,52	TOTAL EGAL	175 563,52

Certifié exact, le 10/06/2025
Le Trésorier
Marcel DURIEUX



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Présenté par



Mme Amparo BONNET

Rapport des vérificateurs aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Nationale 2024, le trésorier national Marcel DURIEUX a mis à notre disposition les livres comptables et les pièces justificatives correspondantes, afin que nous procédions à la vérification et au contrôle des comptes de notre Fédération arrêtés au 31 décembre 2024.

Nous avons procédé à plusieurs rapprochements entre certaines pièces comptables et les écritures enregistrées.

Nous n'avons constaté aucune anomalie.

Les soldes figurant :

Sur le livret A de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes :	79 681,44 €
--	-------------

Sur le compte sur livret ASSOCIATIS à la CERA et à la CEGEE :	158 147,30 €
---	--------------

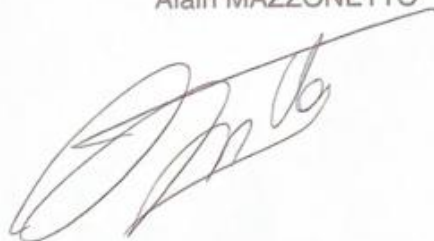
Sur les comptes courants à la CERA et à la CEGEE :	10 762,59 €
--	-------------

Correspondent bien aux soldes enregistrés au bilan du 31 décembre 2024

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus au Conseil Fédéral National pour la gestion de son trésorier.

Fait à Palavas-les-Flots le 12 juin 2025

Alain MAZZONETTO



Amparo BONNET

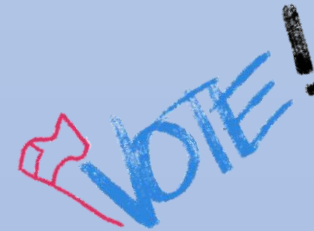


Voici venu le temps des questions !

LA PAROLE EST A LA SALLE



ADOPTION DES RAPPORTS !





PAUSE 20 MN

REPRISE À 10H40





MAIRIE DE SAINTE FOY LES LYON

Maire adjointe chargée de générations et solidarité

Maria Giordano



ENSEMBLE PROTECTION SOCIALE

DES NOUVELLES DE LA CGP ET +

INTERVENTION DE

M. FRÉDÉRIC BOURG

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ENSEMBLE PROTECTION SOCIALE





Assises FNRCE

Jeudi 18/09/2025

Sommaire



1. Actualité Santé



2. . Être adhérent à une garantie individuelle BPCE Mutuelle



3. Analyse du portefeuille des garanties individuelles Santé au 31-12-2024



4. Expérience client



5. Outils de communication à destination des délégués de BPCE Mutuelle



6. Gouvernance BPCE Mutuelle



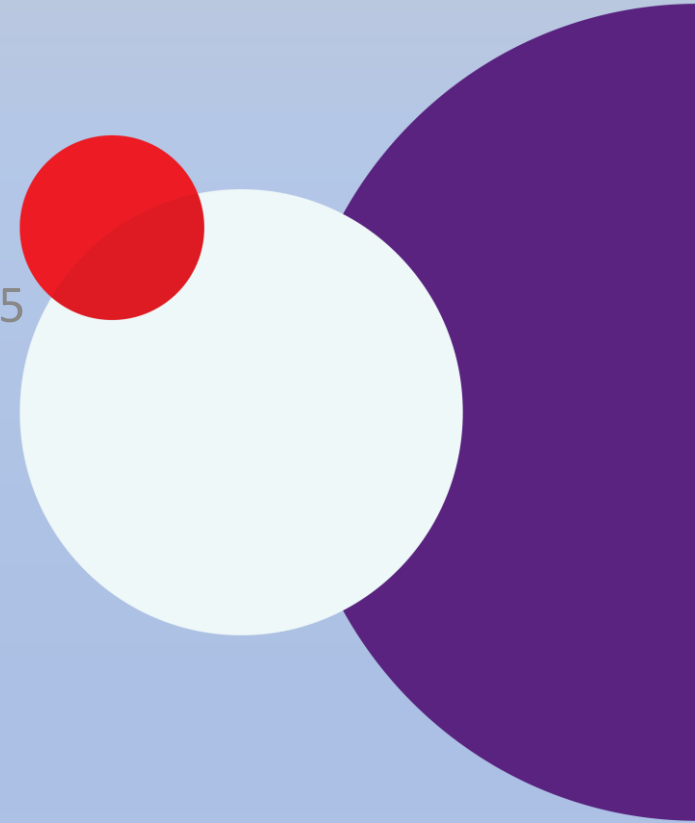
7. Actualité des retraités de la CGP

1.1 Taxe santé exceptionnelle

1.2 Vision marché des indexations tarifaires

1.3 Rapport pour un redressement durable de la sécurité sociale – 3 juillet 2025

1. Actualité santé



1.1

Taxe santé exceptionnelle

Les premiers ministres changent, certains dossiers restent...

1.2 Vision marché des indexations tarifaires

Evolution des indexations tarifaires sur les dernières années



En 2025 les tarifs des complémentaires santé ont augmenté en moyenne de 6%

- 5,3% pour l'individuel
- 7,3% pour le collectif obligatoire

En 2026, selon les premiers retours du marché, les indexations tarifaires devraient se situer entre :

Contrats individuels

5% à 7% hors effet âge



Contrats collectifs

6% à 7% y compris revalorisation PMSS
(estimé à 1,9%)



Source Galéa

1.3 Rapport pour un redressement durable de la sécurité sociale – 3 juillet 2025

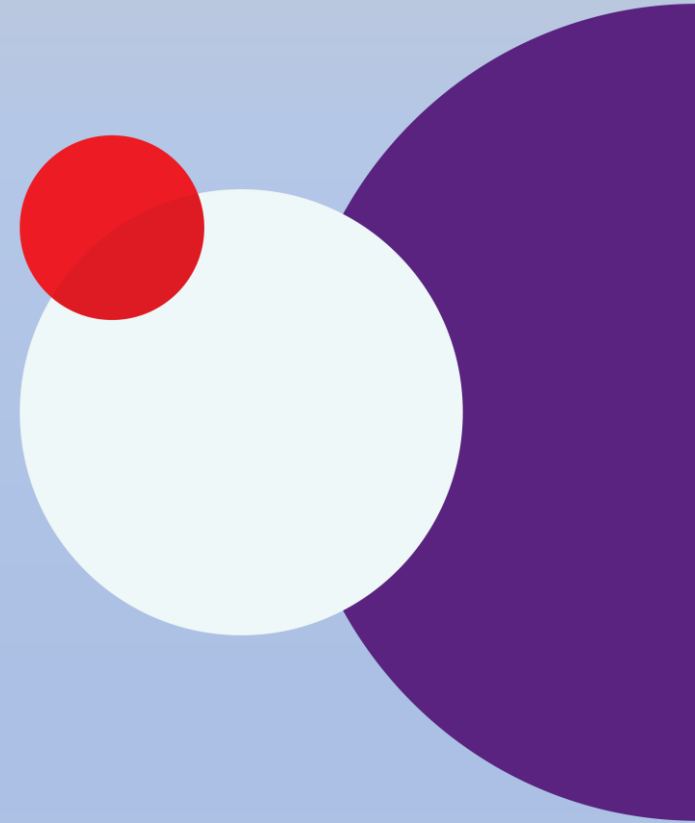
A la suite de la saisine par le Premier ministre du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam), du Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS) et du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), ces derniers viennent de rendre un rapport visant à proposer des solutions pour assurer le redressement de la sécurité sociale. Après avoir établi un « état des lieux inédit et préoccupant » de la sécurité sociale avec un déficit atteignant 15 Md€ en 2024 (et 25 Md€ prévus en 2029), soit environ 0,5% du PIB, ce rapport présente différents leviers d'action pour un « système de santé efficient et solidaire », notamment en consacrant un chapitre sur les périmètres de prise en charge de l'AMO (assurance maladie obligatoire) et de l'AMC (assurance maladie complémentaire).

2. Etre adhérent à une garantie individuelle BPCE Mutuelle

2.1 Rappel

2.2 Des augmentations très modérées sur les dernières années

2.3 La redistribution du résultat si possible



2.1. Rappel

Garanties individuelles BPCE Mutuelle

➤ Pas de but lucratif

➤ Représentation dans les instances en fonction du poids des différents segments

➤ Une mutuelle au service des salariés et anciens salariés du groupe BPCE

➤ Adhésions ouvertes aux ascendants et descendants des adhérents

➤ Dispositif de ristourne à destination des revenus les plus faibles

- La provision pour ristourne a pour objet de permettre aux adhérents à titre individuel dont les revenus sont faibles de continuer à bénéficier d'une couverture santé individuelle
- Les dotations à la provision pour ristourne sont financées par les résultats de la Mutuelle

Entre 2017 et 2024, 2,5M€ ont été financés par la provision pour ristourne

➤ Deux mois de gratuité à l'adhésion ASV sous conditions

- BPCE Mutuelle a décidé d'accorder deux mois de gratuité à tous les nouveaux adhérents de la gamme ASV
- Ce dispositif est financé par les résultats de la Mutuelle

Entre 2017 et 2024, 2,1M€ ont été financés par les résultats de la Mutuelle

2.2 Des augmentations très modérées sur les dernières années

Le modèle économique de BPCE Mutuelle, avec un pilotage technique proche de l'équilibre, a permis des augmentations de tarif modérées sur les dernières années, en deçà des constats réalisés sur la place.

Le tableau ci-dessous reprend les évolutions tarifaires des contrats individuels sur les cinq dernières années :

Evolution des cotisations annuelles	2020	2021	2022	2023	2024	Augmentation moy/an
ASV Essentiel	-	-	-	-	-	0,00%
ASV Optimum	-	-	-	6,7%	4,9%	2,23%
ASV Premium	5,0%	3,0%	1,26%	5,3%	5,2%	3,95%
Privilège	-	-	-	-	-	3,80%
Autres Garanties Individuelles	1,39%	-	-	-	-	0,28%

Au-delà de l'évolution des cotisations, il faut noter un **taux de redistribution supérieur à 84%** en 2024.

Au regard des données du classement d'UFC Que Choisir sorti en janvier 2024 (sur données à fin 2022), BPCE Mutuelle ferait partie du Top 3 du classement.

Sur la même période, les évolutions du PMSS & de l'ONDAM sont les suivantes :

Evolution des cotisations annuelles	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution moyenne
Evolution PMSS	1,51%	0,00%	0,00%	6,9%	5,4%	2,76%
Evolution ONDAM *	3,30%	6,3%	6,0%	4,8%	3,2%	4,72%

** ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) est un objectif de dépenses à ne pas dépasser en matière de soins de ville et d'hospitalisation, fixé chaque année par le Parlement, conformément aux dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS)*

2.3 La redistribution du résultat si possible

⤵ Des taux d'appels

A destination des contrats individuels hors Evin pour 2023 et à la Gamme ASV uniquement pour 2024: réduction exceptionnelle sur la cotisation d'avril

En 2023 et 2024 3,3 M€ de cotisations financées par les résultats exceptionnels et non anticipés de l'ADE

En 2025* 1,8 M€ de cotisations financées par la Mutuelle uniquement sur la Gamme ASV

A destination des contrats collectifs depuis 2021

4,5 M€ de cotisations ont été financées par le résultat de BPCE Mutuelle ces trois dernières années

937 k€ de cotisations financées pour 2025*

* Montant estimé

3.1 L'offre Atout Santé Vitalité

3.2 Chiffres clés : Effectifs

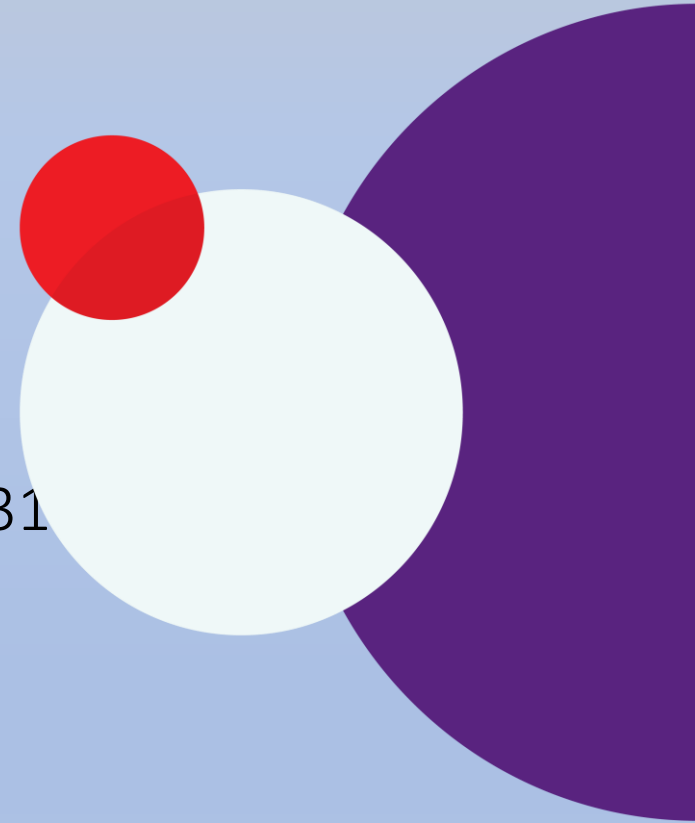
3.3 Chiffres clés : Coût moyen

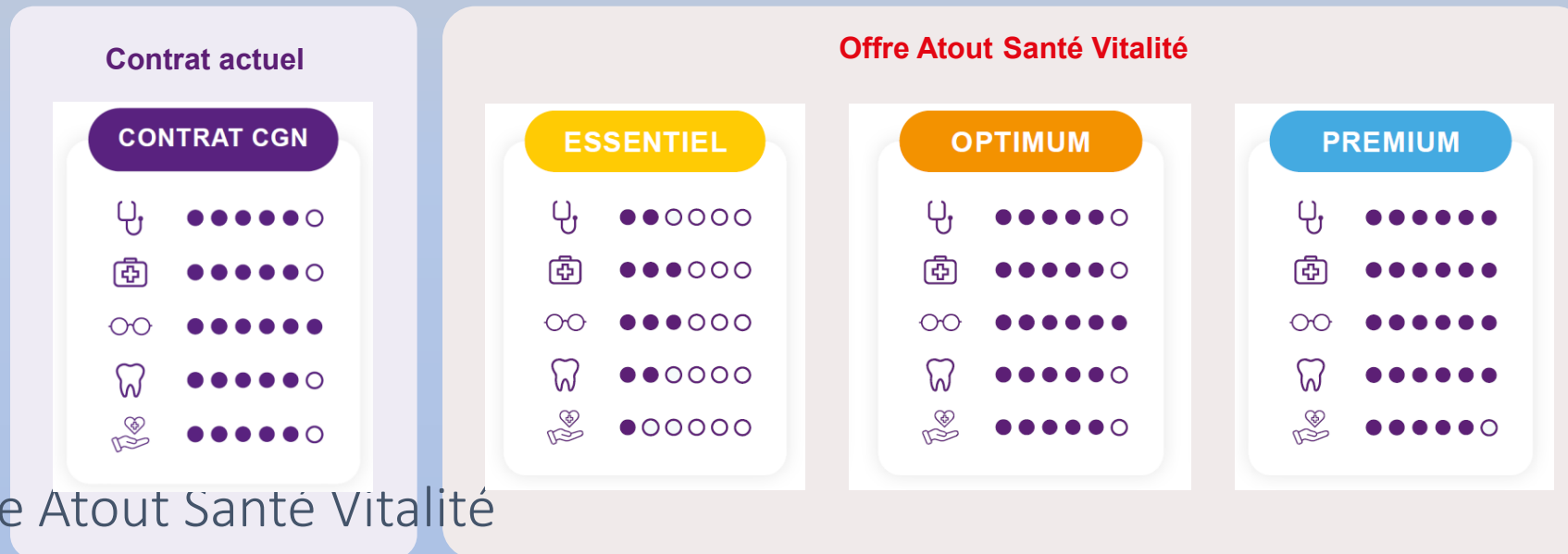
3.4 Chiffres clés : Bilan des prestations

3. Analyse du portefeuille des garanties individuelles Santé au 31

3.5 Evolution des cotisations

3.6 Rappel sur la ristourne





3.1 L'offre Atout Santé Vitalité

- Environ 80% des actifs partant en retraite sont fidèles à la mutuelle
- La gamme ASV protège 31 331 personnes
- Les contrats sont responsables

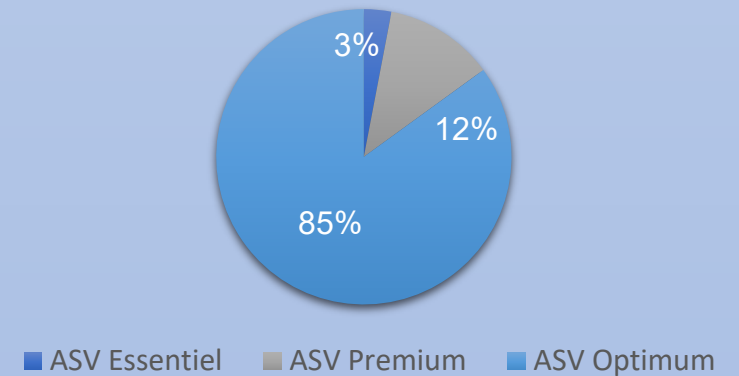
3.2 Chiffres clés : Effectifs

Situation des effectifs au 31/12/2024

- **31 331 personnes protégées** sur la gamme ASV
- **L'âge moyen** de l'assuré principal est de **70 ans** (69,6 ans en 2023 et 69,2 ans en 2022)
- Les **effectifs** de la gamme ASV **ont globalement augmenté** par rapport à 2023

+ 2,5% En nombre de personnes physiques protégées

Proportion des bénéficiaires par garantie 2024



3. Analyse du portefeuille des garanties individuelles Santé au 31-12-2024

3.2 Chiffres clés : Effectifs Variation des effectifs (situation 31/12/2024)

Garantie	2022	2023	2024	Evolution du nombre de PP protégées entre 2023 et 2024	Âge moyen personne protégée
ASV Essentiel	708	815	934	14,6%	57
ASV Optimum	25 430	26 122	26 766	2,5%	67,7
ASV Premium	3 666	3 627	3 631	0,1%	69,7
Total gamme ASV	29 804	30 564	31 331	2,5%	67,6

Après une période d'augmentation de ses effectifs suite à son lancement en 2018, ASV Premium compte **3 631** personnes protégées 7 ans après sa création. Ce chiffre est stable depuis 2023.

3.3 Chiffres clés : Coût moyen

Le remboursement moyen par personne protégée est en évolution de **+5,7 %** entre 2023 et 2024 sur l'ensemble de la gamme.

Garantie	2023	2024	Evolution
ASV Essentiel	440 €	464 €	+ 5,5 %
ASV Optimum	981 €	1 047 €	+ 6,7 %
ASV Premium	1 334 €	1 367 €	+ 2,5 %
Total gamme ASV	1 009 €	1 067 €	+ 5,7 %

ASV Optimum : L'importante hausse du coût moyen s'explique principalement par le Dentaire (désengagement de la Sécurité Sociale) et la Médecine Courante.

3.3 Chiffres clés : Coût moyen

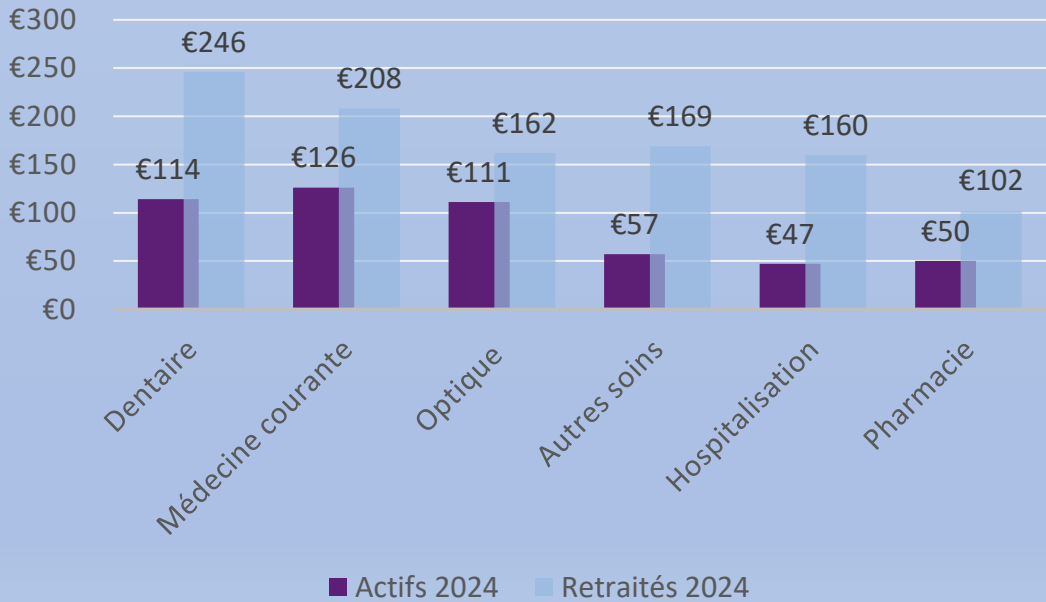
ASV Optimum		2023	2024	Evolution
Dentaire		222 €	246 €	10,8%
Médecine Courante		188 €	208 €	10,6%
Optique		162 €	162 €	0,1%
Autres		154 €	169 €	9,7%
Hospitalisation		155 €	160 €	3,6%
Pharmacie		101 €	102 €	1,0%
Total		981€	1 047€	6,7%

A titre d'information, le remboursement moyen pour les actifs du CGN s'élève à 505€ au titre de 2024

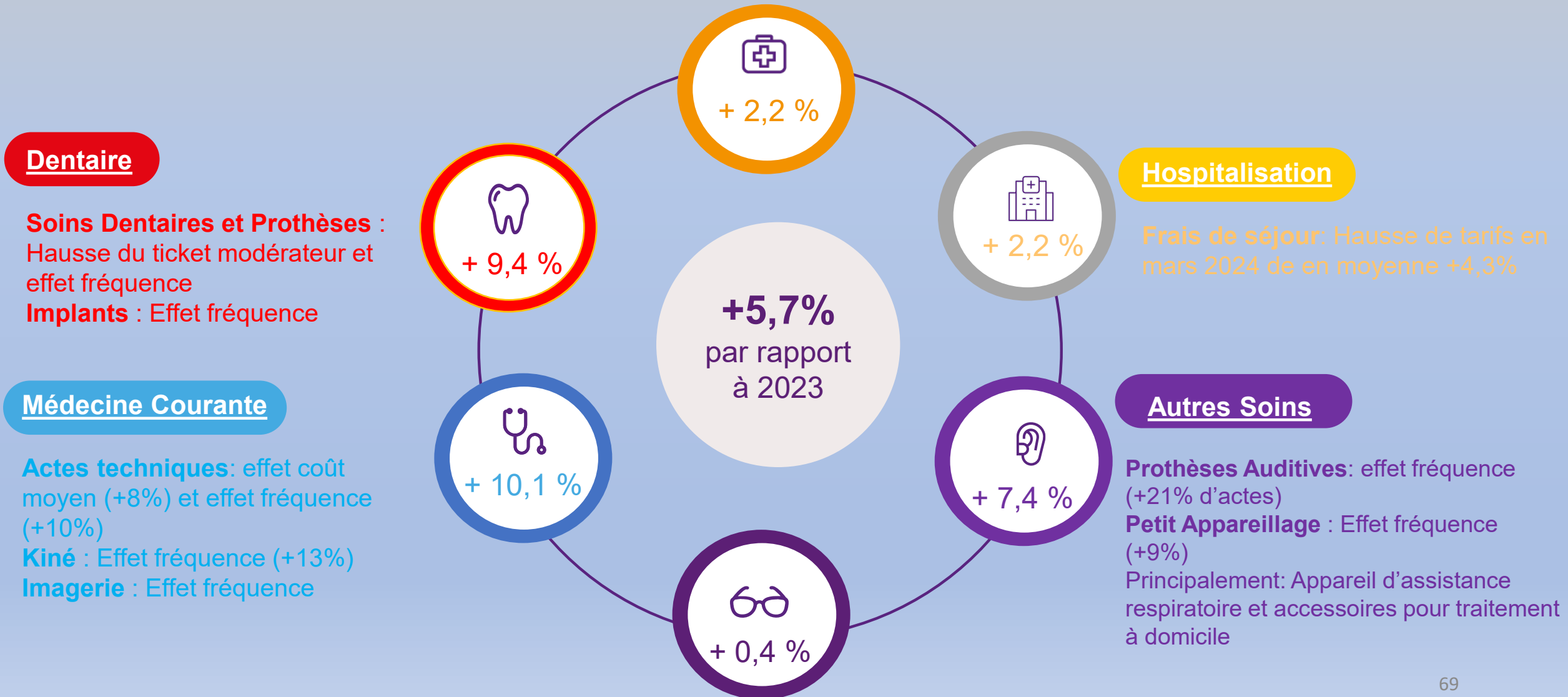


Le remboursement moyen pour les retraités est plus important que celui des actifs pour tous les postes

Comparaison Actif moyen vs Retraité moyen sur 2024



3.4 Bilan des prestations de la gamme ASV 2023/2024 (vues au 31 décembre de chaque année)



3.5 Evolution des cotisations de l'offre Atout Santé Vitalité 2025

La gamme ASV est pilotée techniquement conformément au cadre d'appétence, soit au plus haut à 95% de ratio sinistres à primes (S/P)



- > Equilibre technique des soins 2024 estimé : 73,0 %
- > Pas d'évolution des cotisations



- > Equilibre technique des soins 2024 estimé : 95,0 %
- > Evolution des cotisations 2025 de +3,80%



- > Equilibre technique des soins 2024 estimé : 90,1%
- > Pas d'évolution des cotisations

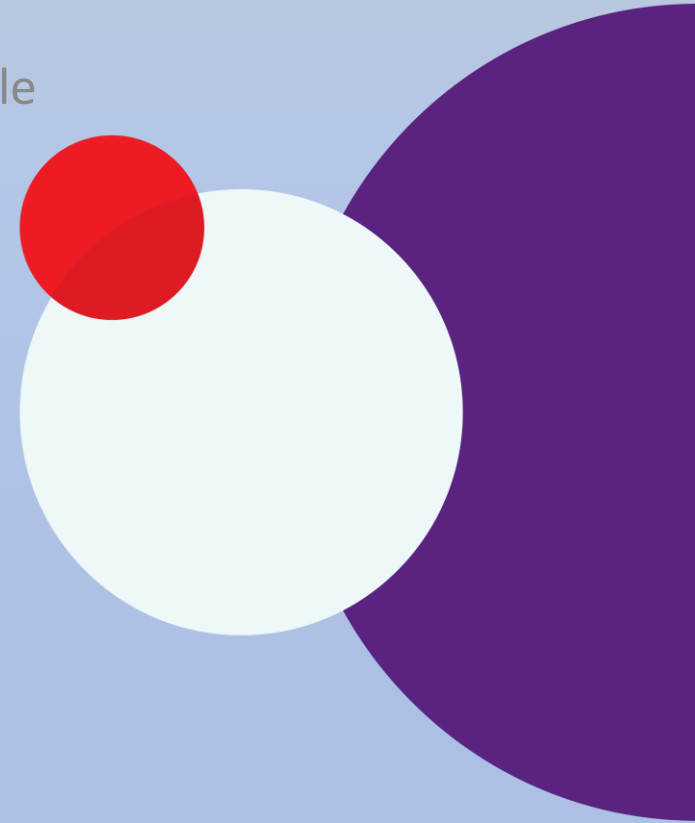
4. Expérience client

4.1 Les engagements de service et les indicateurs de performance de BPCE Mutuelle

4.2 La Satisfaction des adhérents BPCE Mutuelle

4.3 Nouveau site institutionnel EPS – accès espace privé BPCE Mutuelle

4.4 Les travaux en cours sur l'offre de BPCE Mutuelle



4.1 Les engagements de service et les indicateurs de performance de BPCE Mutuelle

Nos engagements

Gestion des dossiers

- Un traitement sous **4 jours** des adhésions et des radiations
- Une mise à jour des dossiers assuré sous **6 jours**

Carte de tiers-payant

- Une **édition à J+1** de la carte de tiers-payant (sur demande ou suite à l'adhésion)
Sur le site BPCE Mutuelle, réédition de la carte possible depuis l'espace personnel

Remboursements

- Remboursement des prestations reçues par flux automatique sous 24 heures
- Remboursement des prestations-traitement manuel sous 5 jours

Devis et prises en charge

- Prise en charge immédiate avec utilisation de la carte assuré
- Emission sous 24h des prises en charges hospitalières
- Devis traités sous 72 heures (3 jours)

Nos performances observées en 2024

- Un traitement sous **3 jours** des adhésions et des radiations
- Une mise à jour des dossiers assuré sous **3 jours**

- Une **édition à J+1** de la carte de tiers-payant (sur demande ou suite à l'adhésion)

- **Délai moyen < 1 jour** via flux automatique (1,3 jour au global : flux automatiques et manuels)
- **Délai moyen de 5,2 jours** des prestations réglées en traitement manuel

- Prise en charge immédiate avec utilisation de la carte assuré
- Prise en charge hospitalière sous **24h**
- Devis traités sous **3 jours**

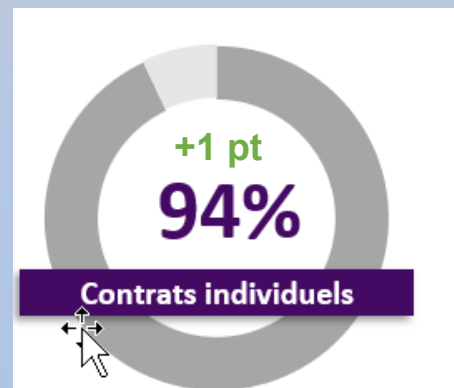
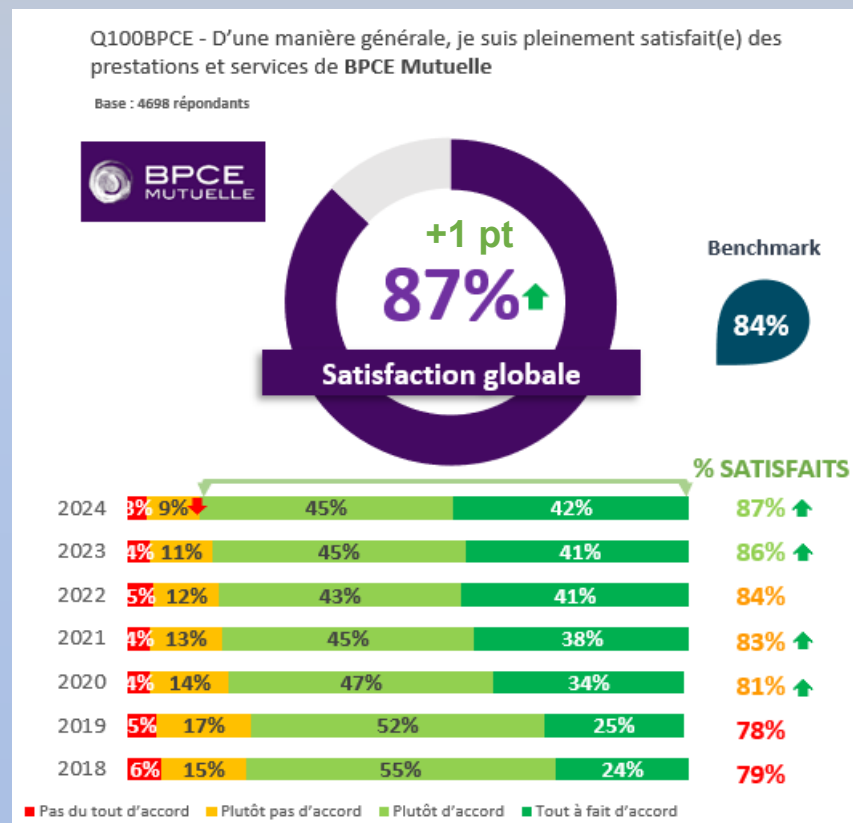
4.1 Les engagements de service et les indicateurs de performance de BPCE Mutuelle

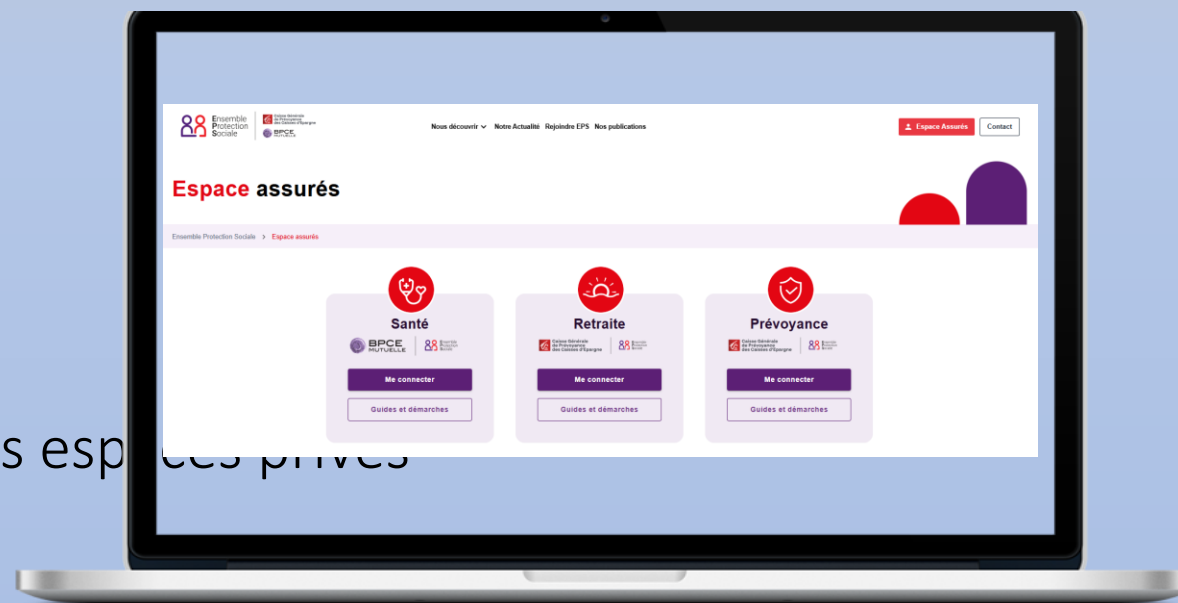
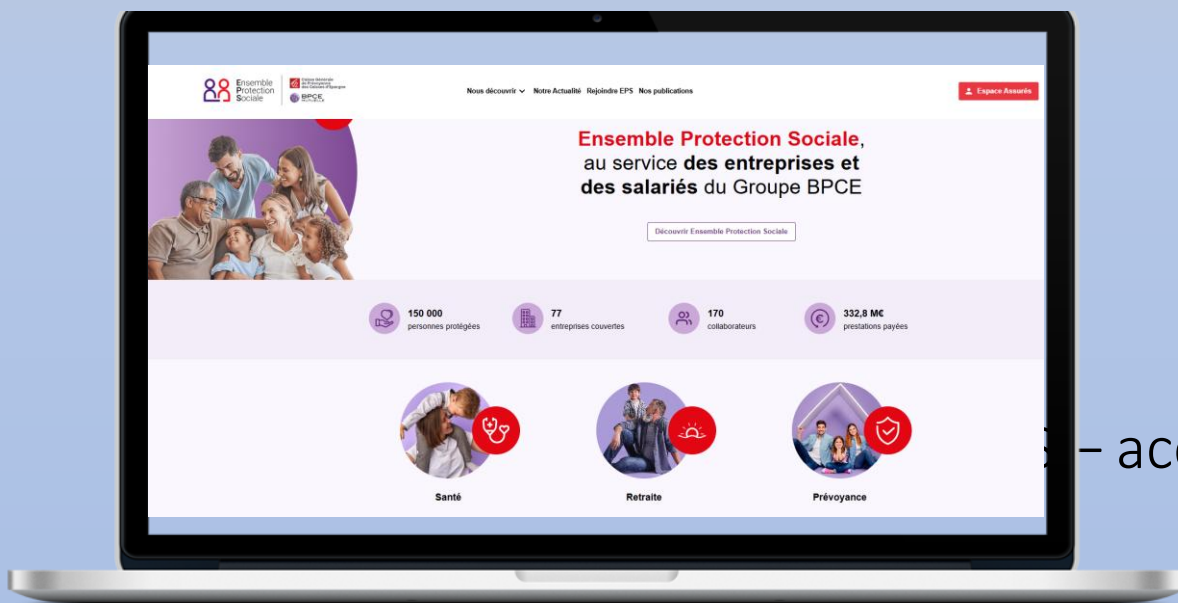
	Nos engagements	Nos performances observées en 2024
Mails	▪ Un traitement Mail et formulaire internet de 5 jours	▪ Un traitement Mail en moyenne de 4 jours
Gestion des réclamations	▪ Un taux de réclamation inférieur à 0,5 %	• Un taux de réclamations de 0,32% • 98% des réclamations traitées en moins de 21 jours • 3 médiations en 2024
Devis et prises en charge	▪ Un taux d'appels servis de 88 %	• Un taux d'appels servis de 91%



Notre certification Afnor Relation Client NF345 a été renouvelée en 2024

4.2 La Satisfaction des adhérents BPCE Mutuelle – Extrait étude 2024

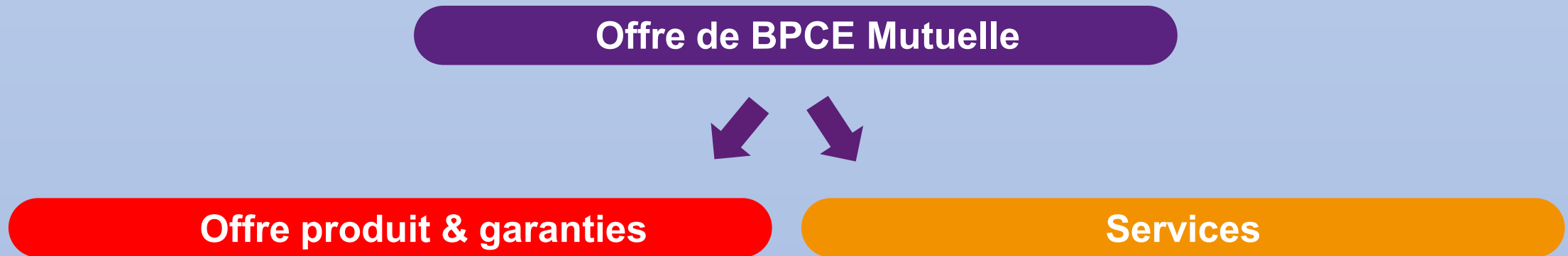




accès espaces privés

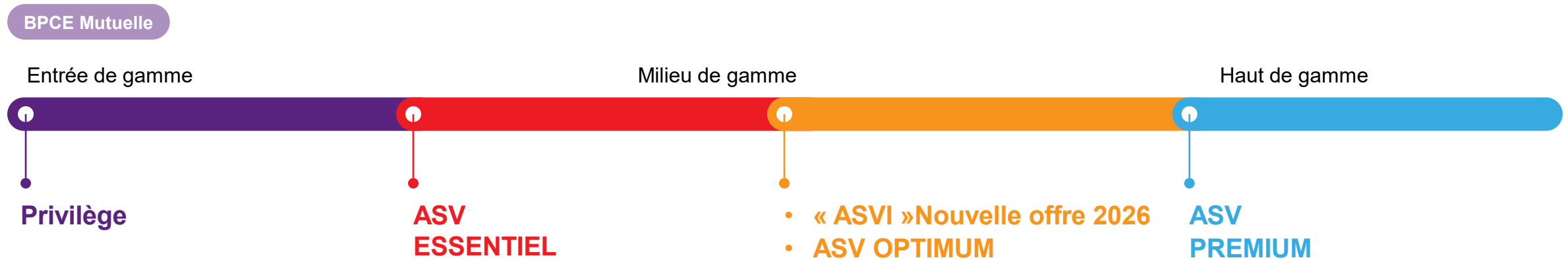
4.4 Les travaux en cours sur l'offre de BPCE Mutuelle

- Les **travaux** relatifs à **l'offre de BPCE Mutuelle** menés en 2024 et inscrits au plan d'action 2025 concernent les 2 piliers de cette offre



- En complément des travaux de réflexion sur **l'accroissement du portefeuille individuel** de BPCE Mutuelle ont également été engagés

4.4 Les travaux en cours sur l'offre de BPCE Mutuelle



- L'étude du positionnement de l'offre individuelle de BPCE Mutuelle par rapport à celles d'autres acteurs du marché en termes de structuration de l'offre et de garanties a permis d'identifier des **opportunités d'évolution de la gamme individuelle** :
- La fermeture à la souscription au 31/12/2024 de **Privilège**, fort recouvrement avec ASVE.
 - L'ajustement d'**ASVE** pour un bon positionnement de produit d'entrée de gamme accessible et avec un bon positionnement tarifaire, permettant de répondre aux sorties de contrat collectif à la recherche d'un prix.
 - L'intégration d'un produit intermédiaire « **ASVI** » pour répondre à l'absence d'offre de niveau « milieu de gamme », pour les personnes qui sont sensibles au prix, mais qui cherchent quand même un niveau suffisant de garanties et de services.

4.4 Les travaux en cours sur l'offre de BPCE Mutuelle

Les assurés d'Ensemble Protection Sociale



Les actifs



Continuer à les protéger



À la retraite

Fidéliser nos actifs déjà adhérents à la mutuelle en collectif partant à la retraite



Retraités CGP



Proposer l'offre individuelle



Promouvoir l'offre individuelle aux retraités CGP



Nos assurés



Proposer l'offre



Autres membres de sa Famille

Promouvoir la possibilité de faire adhérer d'autres membres de sa famille

4.4 Les travaux en cours sur l'offre de BPCE Mutuelle

Les prospects



Actifs BP
partant à la
retraite



Proposer l'offre
individuelle



Pour les
accompagner
à la retraite

Promouvoir BPCE Mutuelle
vers les actifs BP partant
prochainement à la retraite



Retraités BP

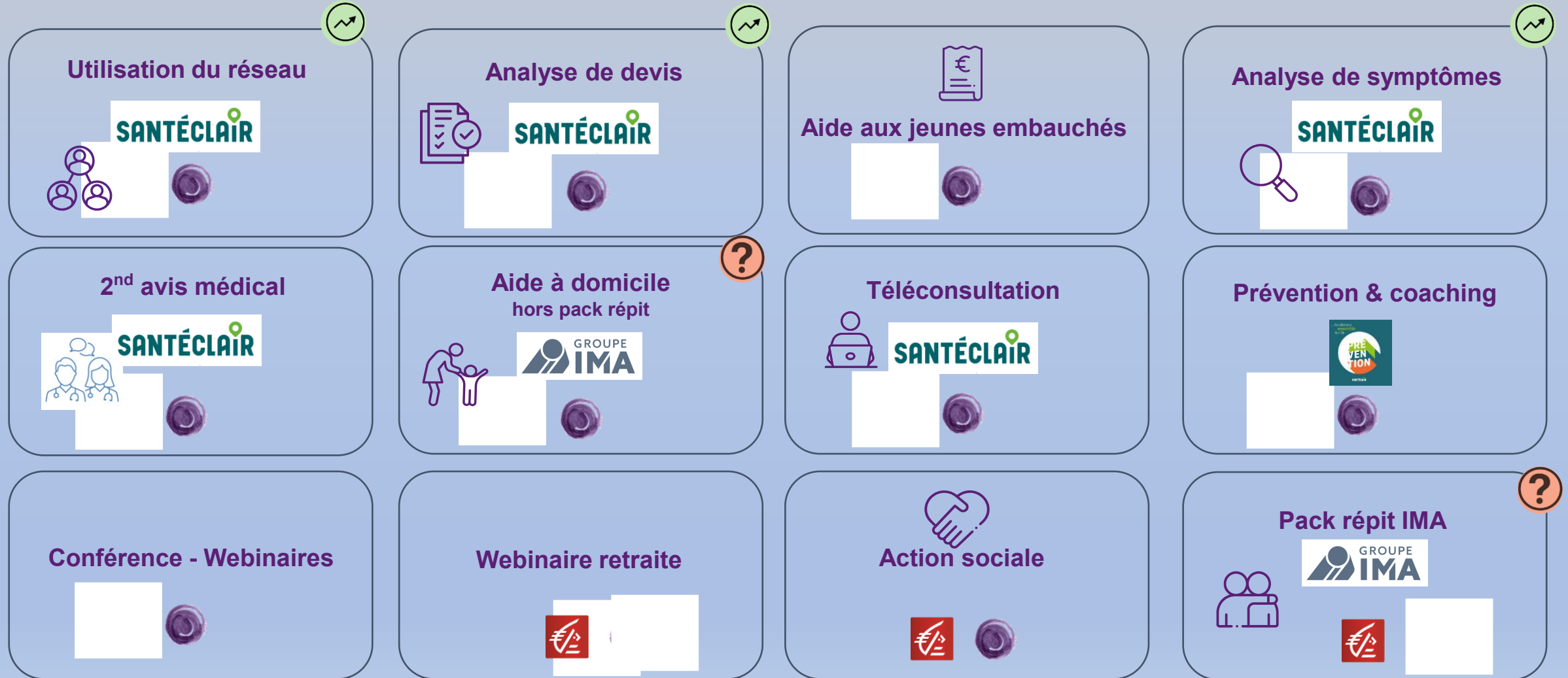


Proposer l'offre
individuelle



Promouvoir BPCE Mutuelle au
sein de la population retraité de
BP

4.4 Les travaux en cours sur l'offre de BPCE Mutuelle



Services avec ambition de développement sur 2025



Services à étudier et retravailler sur 2025

5. Outils de BPCE Mutuelle

Le guide du délégué déployé en juin 2024

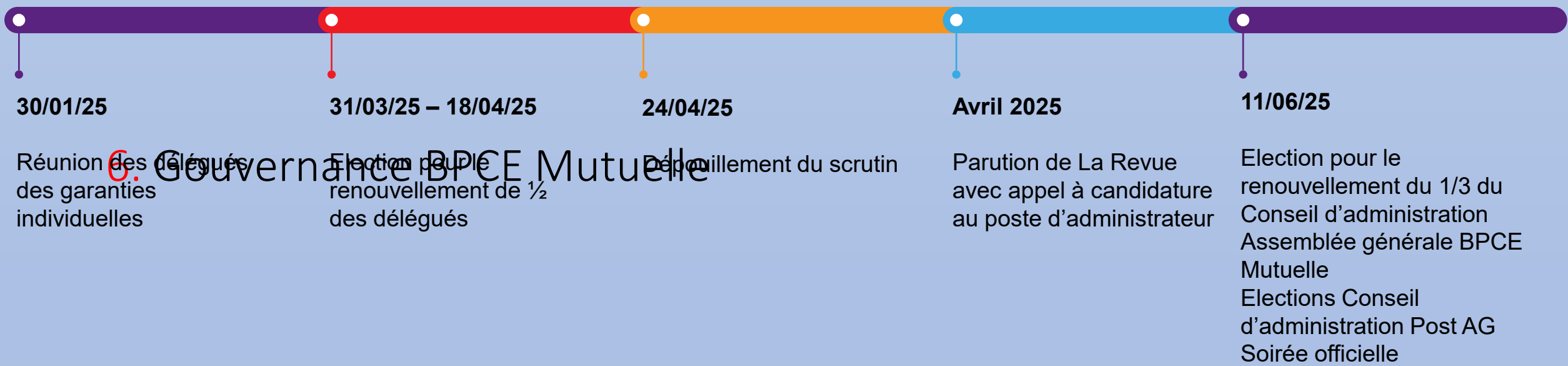


à destination

Lancement du fil d'actu



A partir du 6 mars : Participation à vos différentes Assemblées générales

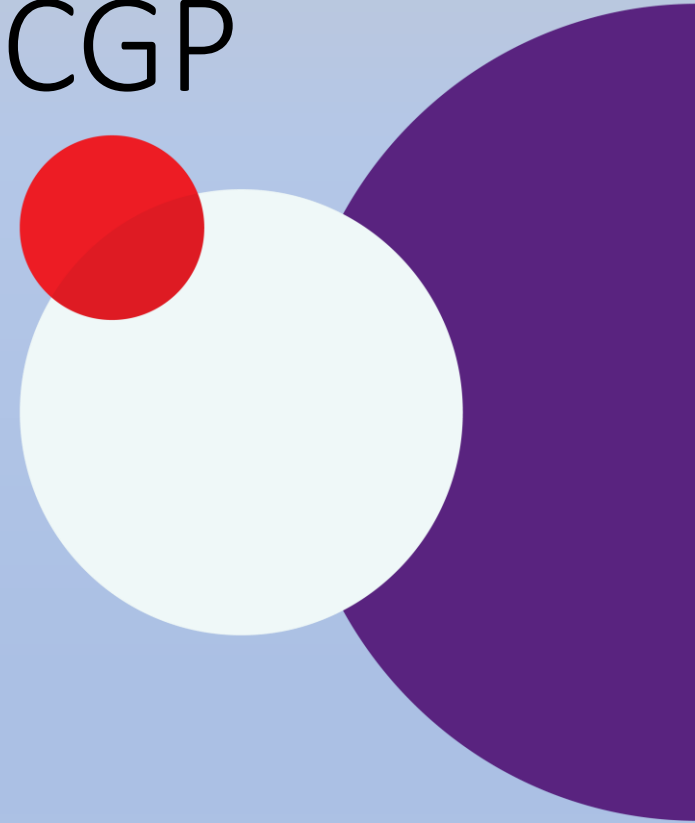


7. Actualité des retraités de la CGP

7.1 Calendrier de versement des prestations Retraite

7.2 Revalorisation des prestations du Régime de maintien de droits

7.3 Nouveau site institutionnel EPS – accès espace privé BPCE Mutuelle



7.1 Calendrier de versement des prestations Retraite

Trimestre concerné	Date de l'ordre de virement de la CGP
1er trimestre 2025	Jeudi 2 janvier 2025
2ème trimestre 2025	Mardi 1er avril 2025
3ème trimestre 2025	Mardi 1er juillet 2025
4ème trimestre 2025	Mercredi 1er octobre 2025
Point d'attention : La date de réception du virement sur votre compte dépend de votre établissement bancaire (elle peut prendre 2 ou 3 jours).	

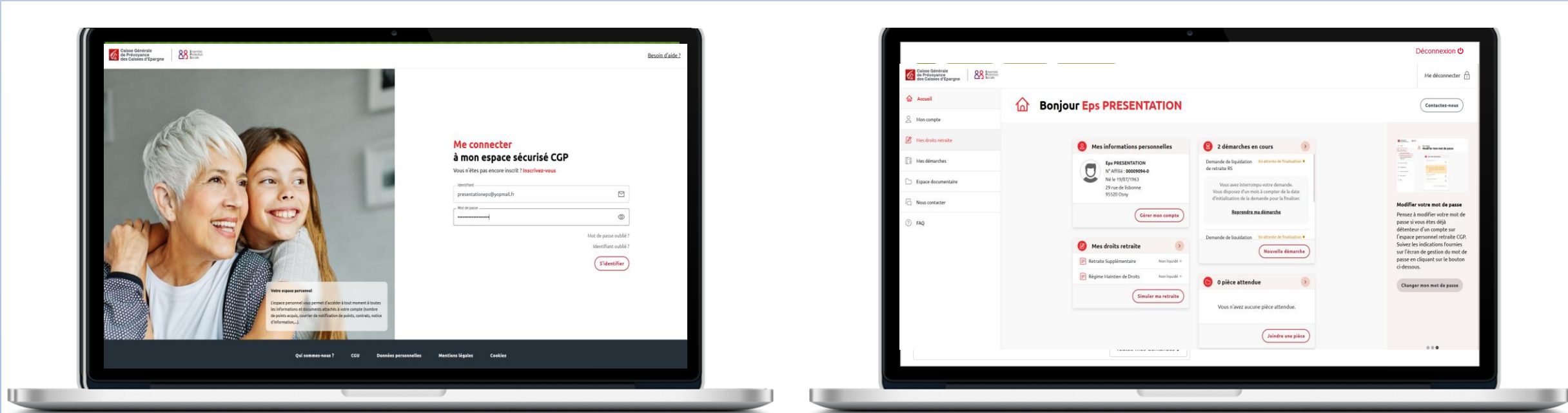
7.2 Re

Régime de Maintien de Droits : +1,6% en 2025



En dépit d'un contexte économique incertain, la gestion à la fois rigoureuse et dynamique du régime de maintien de droits a permis au Conseil d'administration de la CGP de décider une revalorisation de 1,6% de la prestation de maintien de droits dont vous bénéficiez, s'alignant ainsi sur celle de l'AGIRC-ARRCO.

7.3 Nouvel espace personnel Retraite



Navigation simplifiée
Retrouvez toutes vos informations essentielles en quelques clics grâce à un tableau de bord clair et organisé.



Des services pratiques
Que ce soit pour consulter vos droits, simuler votre retraite, ou suivre vos démarches, tout est à portée de main.



Une sécurité renforcée
Vos données personnelles sont précieuses. Avec des outils comme la double authentification, vous pouvez naviguer en toute sérénité.



MERCI !

MERCI !

MERCI !



INTERVENTION DE M. HERVÉ TILLARD PRÉSIDENT DE BPCE-MUTUELLE





LE TEMPS DES QUESTIONS !

LA PAROLE EST A LA SALLE



PAUSE DÉJEUNER

ça va les ravigoter !

REPRISE DES DÉBATS
À 14H00





Fédération Nationale
des Retraités
CAISSE D'ÉPARGNE
GROUPE BPCE



38^{ème} ASSISES NATIONALES

LYON --- 2025

OUVERTURE DES DÉBATS A 14H05



Titre: Aria Of The Sun (feat Andrea Krux) - Auteur: Rafael Krux - Source: <https://www.kruxaudio.com/>
Licence: <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.fr> - Téléchargement: <https://www.auboutdufil.com>



PROGRAMME DE APRÈS-MIDI

14h30 UNION des AMICALES de RETRAITES des BANQUES POPULAIRES Sylvie GRILLET

15h00 REGION RHÔNE ALPES AUVERGNE Sophie BLACHERE

15h30 – GROUPE BPCE Jacques BEYSSADE

16h30 – APPEL Catherine BERTAUDEAU Clémentine LANGUE-BRUNEAU

17h00 - CLÔTURE DES ASSISES 2025 Marcel DURIEUX

17h15 – Relais vers l'équipe CENTRE VAL DE LOIRE chargée des Assises 2026
Jean-Max LEGER



FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

OUVERTURE DES TRAVAUX

Président de séance

Bernard Charrier



INTERVENTION DE

MME. SYLVIE GRILLET

**UNION des AMICALES de RETRAITES
des BANQUES POPULAIRES**



L'UNION DES AMICALES DE RETRAITES DES BANQUES POPULAIRES

... SES OBJECTIFS, SES ACTIONS ET SON IMPLICATION DANS LE
PLAN VISION GROUPE 2030

SA CREATION

Créée en 1991 avec quelques amicales de retraités de BP
Très vite toutes les amicales y ont adhéré
L'UARBP a près de 5 270 adhérents

SES OBJECTIFS ET SES ACTIONS

- *Maintenir les liens entre les membres des différentes amicales des BP*
 - *Aider les retraités, leur fournir des informations utiles les représenter dans les instances de la retraite et la prévoyance.*
- 1 Maintenir les liens entre les membres des différentes amicales des BP
 - Echanger sur l'actualité et les bonnes pratiques de chaque Amicale,
 - Renforcer notre communication pour plus de visibilité et d'attractivité,



INTERVENTION DE

MME SOPHIE BLACHERE

**CONSEILLÈRE RÉGIONALE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.**



REGION RHÔNE ALPES AUVERGNE



INTERVENTION DE
M. JACQUES BEYSSADE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL GROUPE BPCE.



ASSOCIATION PHILANTHROPIQUE DE PARENTS D'ENFANTS ATTEINTS DE LEUCÉMIE OU AUTRES CANCERS

Catherine BERTAUDEAU

Clémentine LANGUE-BRUNEAU





[Accès à la vidéo](#)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

CLÔTURE



Bernard d'ARAQUY

Président section Île-de-France



ANNONCE DES ASSISES 2026

CE SERA EN CENTRE VAL DE LOIRE

PRÉSENTATION PAR

JEAN MAX LEGER



PRÉSIDENT DE LA SECTION CENTRE VAL DE LOIRE



ASSISES CENTRE VAL DE LOIRE

Jeudi 17 vendredi 18 samedi 19 septembre 2026

ORLEANS



ORLÉANS
MÉTROPOLE



Blogtrip avec les influenceurs [@BestjobersElisaMax](#) dans la Destination Orléans Val de Loire !



Programme pour faire la FETE

F comme **Fleuve** pour vivre au fil de l'eau, la Loire

E comme **Espaces** pour errer des plaines de Beauce à la forêt de Sologne

T comme **Temps** pour traverser l'histoire, ses rois, ses châteaux, ses légendes

E comme **Epicurien** pour découvrir nos vignobles, nos fromages et spécialités régionales

Les assises

Thématique tournée vers l'altruisme
et l'engagement social et sociétal en
région Centre Val de Loire.

Dîner de gala au
Château de Champvallon

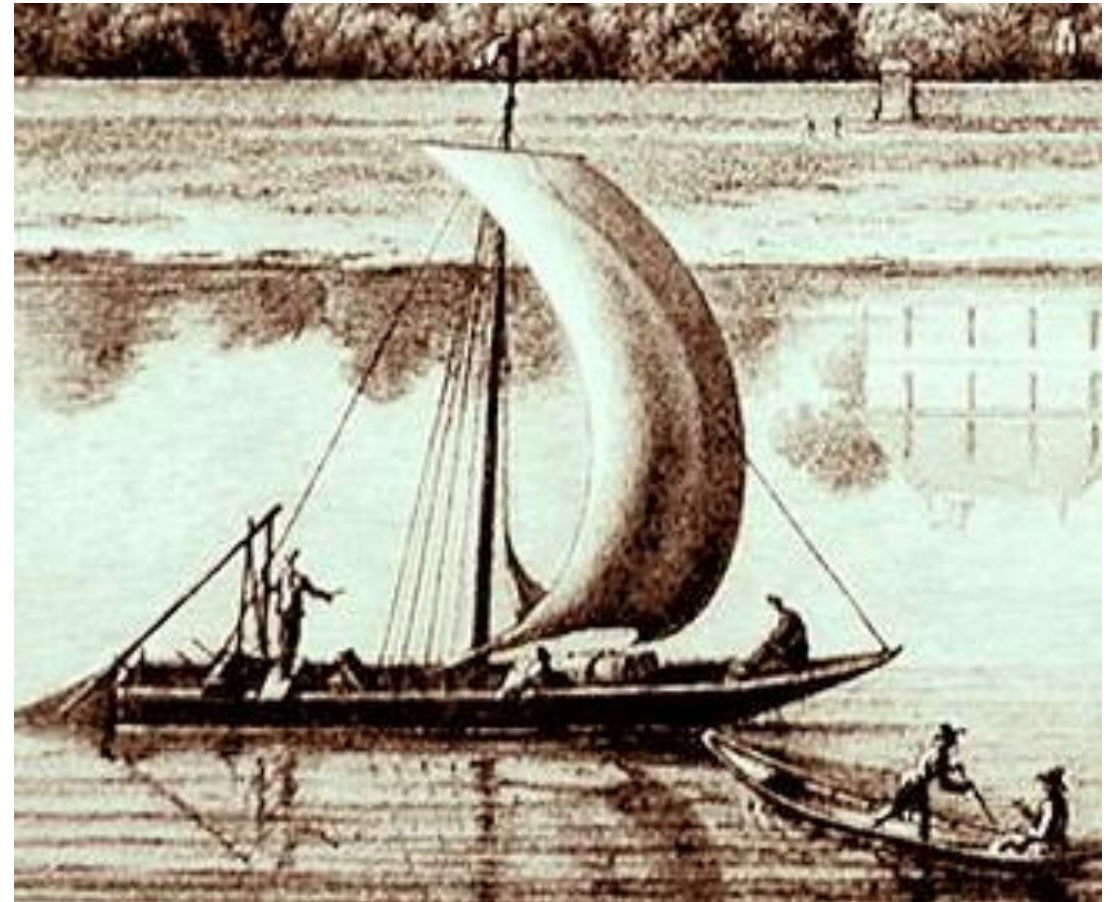


Journée touristique

Si je vous dis Futreau, Toue, Gabare ou Chaland, vous me dites ?

Embarquez sur un de ces bateaux puis rencontrez un pêcheur de Loire afin de partager sa passion et ses spécialités, produits de la Loire.

Déjeuner campagnard au son des chants marins



Réservations pour se retrouver début 2026



Paris	1:00
Strasbourg	2:15
Lyon	2:00
Lille	1:00
Bordeaux	2:00
Marseille	3:00

Profitez encore plus en capitalisant sur le weekend des journées du patrimoine

Parc Floral

Musée des transports

Musée des beaux arts

Musée de la magie

Château de Beaugency

Château de Chamerolle

Château de Chambord....



...et tant d'autres lieux qui vous ouvrent leurs portes souvent gratuitement.



20H-23H DÎNER DE GALA AU DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH





SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

8H30 DÉPART EN AUTOCAR POUR BOURG EN BRESSE

10H00 – 12H00 VISITE DU MONASTÈRE ROYAL DE BROU : LA CONSTRUCTION DE CE MONASTÈRE DATE DU 16ÈME SIÈCLE ET A ÉTÉ ÉDIFIÉ SUR L'ORDRE DE DE MARGUERITE D'AUTRICHE.

12H00 – 14H30 REPAS À LA FERME DES ARCIRES À MONTAGNAT POUR UNE DÉGUSTATION DES SPÉCIALITÉS CULINAIRES DE LA RÉGION

14H45 – 16H15 RETOUR EN AUTOCAR AU DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH

